

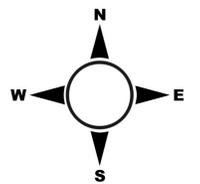
PLAN LOCAL D'URBANISME
(PLU)

5 - ZONAGE

LEGENDE

-  Limite de zone
-  UA Nom de zone
-  Elément paysager remarquable
-  Espace Boisé Classé
-  Emplacement réservé
-  Changement de destination des bâtiments agricoles pour l'habitat
-  Changement de destination des bâtiments agricoles pour l'hôtellerie
-  Changement de destination des bâtiments agricoles pour l'hôtellerie et le commerce
-  Orientation d'aménagement et de programmation
-  Secteur de mixité sociale (R.123-12 CU) : pour toute opération de 12 logements minimum, 30% de logements locatifs aidés seront réalisés
-  Secteur de majoration du volume constructible (L.151-28 CU)
-  Recul par rapport aux rivières, canaux et ruisseaux : Recul 6 m / 20 m
-  Recul par rapport aux rivières, canaux et ruisseaux : Recul 0 m / 6 m
-  Recul par rapport aux rivières, canaux et ruisseaux : Recul 0 m / 12 m
-  Recul par rapport aux rivières, canaux et ruisseaux : Recul 3 m / 3 m
-  Recul par rapport aux rivières, canaux et ruisseaux : Recul 6 m / 6 m
-  Recul par rapport aux rivières, canaux et ruisseaux : Recul 10 m / 10 m
-  Périmètre du PPRif
-  Périmètre des zones humides
-  Réseau des canaux et filioles

Désignation	Superficie	Destination	Bénéficiaire
ER 1	0,2 ha	Voie d'accès	Commune
ER 2	0,8 ha	Elargissement du chemin	Commune
ER 3	1 ha	Création d'un réseau d'assainissement	Commune
ER 4	0,07 ha	Voie d'accès	Commune
ER 5	0,1 ha	Cheminement piéton	CCPSMV
ER 6	0,6 ha	Agrandissement du chemin	Commune
ER 7	1,3 ha	Agrandissement du chemin	Syndicat Mixte Forestier
ER 8	0,8 ha	Agrandissement du chemin	Syndicat Mixte Forestier
ER 9	0,5 ha	Agrandissement du chemin	Commune
ER 10	0,1 ha	Voie d'accès	Commune
ER 11	0,4 ha	Bords de Sorgue	CCPSMV
ER 12	2,2 ha	Agrandissement du chemin	Commune
ER 13	0,3 ha	Equipement scolaire et sportif, aire de stationnement	Commune
ER 14	0,5 ha	Aire de stationnement	Commune
ER 15	1 ha	Aire de stationnement	Commune
ER 16	2 ha	Installation d'intérêt général	CCPSMV
ER 17	0,05 ha	Voie d'accès	Commune
ER 18	13,3 ha	Travaux sur la RD900	Conseil Départemental



ECHELLE : 1:5 000
5/5 Planche Est

PLU approuvé le 21 mai 2013
Révision générale approuvée le 28 février 2017
Modification n°1 du PLU approuvée le 16 février 2021
Révision allégée n°1 du PLU approuvée le 16 février 2021



Ateliers - 2 av. Marianne Bonault - 13770 VENELLES
Tél. 04 92 24 00 88 - www.lisle.fr

